

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Public

Personnel utilisant un harnais pour effectuer un travail en hauteur.

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.
Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

Moyens pédagogiques et supports

Partie théorique animée à l'aide de diaporamas.
Travail de groupe à l'aide d'un manuel remis à chaque stagiaire.
Étude de notices d'utilisation.
Mise en situation pratique.
Formation en salle (1 jour) et application pratique avec examen en continu (1 jour).

Profil de l'intervenant

Experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

Informations complémentaires

Les stagiaires doivent être munis de leurs équipements de protection individuelle (EPI).

Objectifs de la formation

Réaliser des travaux en hauteur en sécurité

Objectifs pédagogiques

Être capable d'accéder en sécurité à un poste de travail en hauteur sur site non équipé
Être capable de définir et de mettre en place les points d'ancrage à utiliser

Contenu

1/ Accidents et prévention des travaux en hauteur

2/ Contexte réglementaire et responsabilités

3/ Caractéristiques des moyens de protection collective
Moyens fixes et mobiles
Appareils d'élévation de personnes
Balisage et signalisation

4/ Caractéristiques des moyens de protection individuelle
Harnais et accessoires de liaison
Systèmes anti-chutes
Classes d'ancrages
Utilisation d'amarrages provisoires

5/ Analyse des risques

6/ Choix d'un dispositif de protection individuelle

7/ Accrochage du harnais

8/ Conséquences d'une chute

9/ Vérification et auto-contrôle

10/ Formation pratique avec examen en continu

Exercices pratiques d'interventions en hauteur avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

Test théorique écrit sous forme de QCM.

Test pratique avec mise en situation.

Avis sur la délivrance d'une autorisation d'intervention en hauteur.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

